

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023
Produits sur opérations financières	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 370,56
Produits sur actions et valeurs assimilées	6 040,53
Produits sur obligations et valeurs assimilées	91 396,31
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Autres produits financiers	0,00
TOTAL (1)	98 807,40
Charges sur opérations financières	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur dettes financières	9 956,61
Autres charges financières	0,00
TOTAL (2)	9 956,61
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	88 850,79
Autres produits (3)	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	149 019,57
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-60 168,78
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	189,40
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-59 979,38

5M INVEST

DocuSigned by:
Patrick Venot
7E596A9A733C4BE...

COMPTES ANNUELS 29/09/2023

BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00
DÉPÔTS	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	11 387 155,54
Actions et valeurs assimilées	497 698,78
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	497 698,78
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées	3 007 110,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 007 110,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances	2 095 671,43
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	2 095 671,43
Titres de créances négociables	295 456,01
Autres titres de créances	1 800 215,42
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Organismes de placement collectif	5 786 675,33
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 786 675,33
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00
Autres organismes non européens	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instruments financiers à terme	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
Autres instruments financiers	0,00
CRÉANCES	99,16
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	99,16
COMPTES FINANCIERS	377 278,14
Liquidités	377 278,14
TOTAL DE L'ACTIF	11 764 532,84

BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023
CAPITAUX PROPRES	
Capital	11 746 973,67
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00
Report à nouveau (a)	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	30 489,66
Résultat de l'exercice (a,b)	-59 979,38
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	11 717 483,95
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>	
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instruments financiers à terme	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
DETTES	47 048,89
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	47 048,89
COMPTES FINANCIERS	0,00
Concours bancaires courants	0,00
Emprunts	0,00
TOTAL DU PASSIF	11 764 532,84

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00
Autres engagements	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00
Autres engagements	0,00

5m Invest

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : Rothschild & Co Asset Management Europe – 29 avenue de Messine – 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 septembre 2023

A l'assemblée générale de la SICAV 5m Invest,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SICAV 5m Invest relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 6 juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la SICAV.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Sicav à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le

Le commissaire aux comptes,

Stéphane DANKOWSKI

Société Fiduciaire Paul Brunier – Audit & Comptabilité
Représenté par Stéphane Dankowski

BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00
DÉPÔTS	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	11 387 155,54
Actions et valeurs assimilées	497 698,78
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	497 698,78
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées	3 007 110,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 007 110,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances	2 095 671,43
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	2 095 671,43
Titres de créances négociables	295 456,01
Autres titres de créances	1 800 215,42
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Organismes de placement collectif	5 786 675,33
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 786 675,33
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00
Autres organismes non européens	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instruments financiers à terme	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
Autres instruments financiers	0,00
CRÉANCES	99,16
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	99,16
COMPTES FINANCIERS	377 278,14
Liquidités	377 278,14
TOTAL DE L'ACTIF	11 764 532,84

BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023
CAPITAUX PROPRES	
Capital	11 746 973,67
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00
Report à nouveau (a)	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	30 489,66
Résultat de l'exercice (a,b)	-59 979,38
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	11 717 483,95
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>	
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instruments financiers à terme	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
DETTES	47 048,89
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	47 048,89
COMPTES FINANCIERS	0,00
Concours bancaires courants	0,00
Emprunts	0,00
TOTAL DU PASSIF	11 764 532,84

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00
Autres engagements	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00
Autres engagements	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023
Produits sur opérations financières	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 370,56
Produits sur actions et valeurs assimilées	6 040,53
Produits sur obligations et valeurs assimilées	91 396,31
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Autres produits financiers	0,00
TOTAL (1)	98 807,40
Charges sur opérations financières	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur dettes financières	9 956,61
Autres charges financières	0,00
TOTAL (2)	9 956,61
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	88 850,79
Autres produits (3)	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	149 019,57
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-60 168,78
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	189,40
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-59 979,38

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Le premier exercice clos au 29 septembre 2023 a une durée exceptionnelle de 14 mois et 26 jours.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Les frais de gestion administratifs externe à la société de gestion sont de 0,92 % TTC maximum.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Commission de surperformance

La SICAV utilise un modèle de commission de surperformance fondé sur un indicateur de référence. Elle veille à ce que toute sous-performance (sur une durée maximale de cinq ans) de la SICAV par rapport à celle d'un fonds de référence réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence [30% MSCI World ACWI (NDEEWNR Index) + 40% Iboxx Euro Corporates (QW5A Index) + 30% Bloomberg EuroAgg Government (LEEGTREU Index)] et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que la SICAV soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

Pour ce faire, la commission de surperformance est calculée avec un historique maximum de cinq ans en comparant l'évolution de l'actif de la SICAV (coupons réinvestis et hors frais de gestion variables) à l'actif d'un Fonds de référence :

- dont la valeur de départ est celle de l'actif de la SICAV :
 - (i) à la date de clôture de l'exercice le plus récent ayant donné lieu au prélèvement d'une surperformance sur les cinq derniers exercices si des frais de surperformance ont été prélevés sur un de ces exercices,
 - (ii) ou à défaut, à la date d'ouverture de l'exercice le plus ancien des quatre derniers exercices dont la sous-performance n'a pas été compensée ou la clôture de l'exercice précédent si aucune sous-performance n'est à compenser lors des quatre derniers exercices,
 - (iii) ou à défaut la date de lancement de la SICAV;
- et bénéficiant dès lors d'une performance journalière égale à celle de l'indicateur de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que l'OPC.

Si, à la clôture de l'exercice, l'actif de la SICAV (hors frais de gestion variables) est supérieur à l'actif du Fonds de référence avec la valeur de départ ci-dessus, alors une commission de surperformance, égale à 5% TTC de l'écart de valorisation entre l'actif de la SICAV et le Fonds de référence, est prélevée.

Une commission de surperformance pourra être prélevée lorsque la SICAV a dépassé l'indicateur de référence mais qu'il a enregistré une performance négative au cours de l'exercice.

Ces frais sont provisionnés lors de chaque valeur liquidative et effectivement perçus chaque année à la date de clôture de l'exercice.

Une reprise de provision sera comptabilisée chaque fois que l'écart entre les deux actifs diminue. En cas de sous-performance (actif de la SICAV inférieur à l'actif du fonds de référence) les provisions seront reprises jusqu'à extinction de la dotation globale, hors frais de gestion variables acquis.

Les provisions existantes en fin d'exercice et la quote-part de la commission provenant des rachats d'actions durant l'exercice seront versées à la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action 5M INVEST C EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	11 800 100,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-330 000,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	80 686,09
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 584,81
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00
Frais de transactions	-50 832,40
Différences de change	10 345,72
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	268 988,13
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>268 988,13</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-60 168,78
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00
Autres éléments	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	11 717 483,95

(*) 29/09/2023 : frais de constitution

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 448 036,00	20,89
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	211 980,00	1,81
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	347 094,00	2,96
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	3 007 110,00	25,66
TITRES DE CRÉANCES		
EMTN	1 800 215,42	15,36
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	295 456,01	2,52
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	2 095 671,43	17,88
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	658 914,00	5,62	0,00	0,00	2 348 196,00	20,04	0,00	0,00
Titres de créances	1 893 521,43	16,16	0,00	0,00	202 150,00	1,73	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	377 278,14	3,22
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	211 980,00	1,81	2 448 036,00	20,89	347 094,00	2,96
Titres de créances	0,00	0,00	295 456,01	2,52	1 131 743,67	9,66	444 853,25	3,80	223 618,50	1,91
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	377 278,14	3,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	221 223,65	1,89	57 784,13	0,49	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	159 901,83	1,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	90 026,43	0,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	235,64	0,00	236,25	0,00	391,32	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Rétrocession de frais de gestion	23,47
	Coupons et dividendes en espèces	75,69
TOTAL DES CRÉANCES		99,16
DETTES		
	Frais de gestion fixe	29 199,70
	Frais de gestion variable	17 849,19
TOTAL DES DETTES		47 048,89
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-46 949,73

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	118 001,0000	11 800 100,00
Actions rachetées durant l'exercice	-3 294,6376	-330 000,00
Solde net des souscriptions/rachats	114 706,3624	11 470 100,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	114 706,3624	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	131 300,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,92
Frais de gestion variables provisionnés	17 785,50
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,15
Frais de gestion variables acquis	63,69
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	129,99

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			312 305,17
	XS2573331910	CIC 3.58% 16-01-25 EMTN	312 305,17
OPC			5 213 672,61
	FR0010697482	R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR	594 415,48
	FR0011839901	R-CO CONVICTION CREDIT EURO P EUR	947 187,00
	FR0007085063	R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO C EUR	64 932,00
	FR001400BU98	R-CO TARGET 2028 IG P EUR	1 898 307,50
	FR0013293933	R-CO THEMATIC SILVER PLUS CLCL	91 696,50
	FR0013476215	R-CO THEMATIC TARGET 2026 HY C EUR	375 776,00
	FR0013417524	R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C EUR	610 131,25
	FR0011847409	R-CO VALOR P EUR	410 155,80
	FR0013127222	RMM TRÉSORERIE C EUR	99 053,91
	LU1734559765	R PORT BDL EUROPEAN EQUITY ALPHA CC EUR	122 017,17
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			5 525 977,78

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	-59 979,38
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00
Total	-59 979,38

	29/09/2023
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-59 979,38
Total	-59 979,38

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	30 489,66
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	30 489,66

	29/09/2023
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	30 489,66
Total	30 489,66

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/09/2023
Actif net en EUR	11 717 483,95
Nombre de titres	114 706,3624
Valeur liquidative unitaire	102,15
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,26
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,52

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
AIR LIQUIDE SA	EUR	650	103 896,00	0,88
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	40	28 656,00	0,25
TELEPERFORMANCE	EUR	300	35 820,00	0,31
TOTAL FRANCE			168 372,00	1,44
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	90	50 319,00	0,43
TOTAL PAYS-BAS			50 319,00	0,43
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	450	57 784,13	0,49
TOTAL ROYAUME-UNI			57 784,13	0,49
SUISSE				
NESTLE SA-REG	CHF	1 060	113 728,82	0,97
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	CHF	415	107 494,83	0,92
TOTAL SUISSE			221 223,65	1,89
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			497 698,78	4,25
TOTAL Actions et valeurs assimilées			497 698,78	4,25
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
CITIGROUP GLOBAL MKTS ZCP 06-01-27 CV	EUR	300 000	311 820,00	2,67
TOTAL ETATS-UNIS			311 820,00	2,67
JERSEY				
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL AUTRE V+0.0% 15-09-27 CV	EUR	200 000	197 260,00	1,68
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL AUTRE V+0.0% 26-04-27 CV	EUR	500 000	502 700,00	4,29
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL AUTRE V 31-05-27	EUR	230 000	230 276,00	1,97
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL ZCP 17-11-28	EUR	330 000	347 094,00	2,96
TOTAL JERSEY			1 277 330,00	10,90
LUXEMBOURG				
CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING AUTRE V+0.0% 12-04-28 CV	EUR	100 000	100 940,00	0,86
CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING AUTRE V 20-10-26 CV	EUR	500 000	513 500,00	4,38
TOTAL LUXEMBOURG			614 440,00	5,24
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS BK AUTRE V+0.0% 23-02-27 CV	EUR	600 000	591 540,00	5,05
BARCLAYS BK AUTRE V 30-01-26	EUR	200 000	211 980,00	1,81
TOTAL ROYAUME-UNI			803 520,00	6,86
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 007 110,00	25,67
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			3 007 110,00	25,67
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
CASA CIB FINANCIAL 4.12% 12-06-28	EUR	150 000	149 323,25	1,27
CA ZCP 14-02-24	EUR	300 000	295 456,01	2,52
CIC 3.58% 16-01-25 EMTN	EUR	300 000	312 305,17	2,67

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL FRANCE			757 084,43	6,46
PAYS-BAS				
BNP PAR ISSUANCE BV 2.9% 27-12-24 CV RCB	EUR	150 000	150 345,00	1,29
BNP PAR ISSUANCE BV 3.65% 17-03-25	EUR	300 000	307 041,67	2,62
BNP PAR ISSUANCE BV ZCP 06-01-25	USD	175 000	159 901,83	1,36
BNP PAR ISSUANCE BV ZCP 22-06-32	EUR	120 000	140 406,00	1,20
TOTAL PAYS-BAS			757 694,50	6,47
ROYAUME-UNI				
Royal Bank of Canada London Branch 4.25% 10-07-28	EUR	300 000	295 530,00	2,52
ROYAL BANK OF CANADA LONDRES AUTRE V 24-03-25	EUR	200 000	202 150,00	1,72
TOTAL ROYAUME-UNI			497 680,00	4,24
SUISSE				
UBS AG ZCP 19-12-29	EUR	75 000	83 212,50	0,71
TOTAL SUISSE			83 212,50	0,71
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			2 095 671,43	17,88
TOTAL Titres de créances			2 095 671,43	17,88
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI IC	EUR	0,004	945,64	0,01
R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR	EUR	4 553,1634	594 415,48	5,07
R-CO CONVICTION CREDIT EURO P EUR	EUR	900	947 187,00	8,09
R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO C EUR	EUR	210	64 932,00	0,55
R-CO TARGET 2028 IG P EUR	EUR	18 350	1 898 307,50	16,20
R-CO THEMATIC SILVER PLUS CLCL	EUR	710	91 696,50	0,78
R-CO THEMATIC TARGET 2026 HY C EUR	EUR	3 200	375 776,00	3,21
R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C EUR	EUR	5 800,8295	610 131,25	5,21
R-CO VALOR P EUR	EUR	205	410 155,80	3,50
RMM TRÉSORERIE C EUR	EUR	98,6298	99 053,91	0,84
TOTAL FRANCE			5 092 601,08	43,46
IRLANDE				
iShares S&P 500 EUR Hedged UCITS ETF (Acc)	EUR	2 785	252 642,39	2,15
TOTAL IRLANDE			252 642,39	2,15
LUXEMBOURG				
JPMF CHINA FD SHS JPM C ACC USD C	USD	2 150	90 026,43	0,77
MULS AMUNDI US TREASURY BD 7 10Y UHCEC	EUR	5 800	229 388,26	1,96
R PORT BDL EUROPEAN EQUITY ALPHA CC EUR	EUR	1 100	122 017,17	1,04
TOTAL LUXEMBOURG			441 431,86	3,77
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			5 786 675,33	49,38
TOTAL Organismes de placement collectif			5 786 675,33	49,38
Créances			99,16	0,00
Dettes			-47 048,89	-0,40
Comptes financiers			377 278,14	3,22
Actif net			11 717 483,95	100,00

Action 5M INVEST C EUR	EUR	114 706,3624	102,15
------------------------	-----	--------------	--------

5M INVEST
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 29, avenue de Messine – 75 008 Paris
RCS Paris 917 880 692

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JANVIER 2024**

EXTRAIT

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, et conformément à l'article 27 des statuts, décide d'affecter les sommes distribuables de l'exercice clos le 29 septembre 2023 comme suit :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	29/09/2023
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-59 979,38
Total	-59 979,38

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	29/09/2023
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	30 489,66
Total	30 489,66

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME – LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

DocuSigned by:

7E596A9A733C4BE...

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Le premier exercice clos au 29 septembre 2023 a une durée exceptionnelle de 14 mois et 26 jours.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Les frais de gestion administratifs externe à la société de gestion sont de 0,92 % TTC maximum.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Commission de surperformance

La SICAV utilise un modèle de commission de surperformance fondé sur un indicateur de référence. Elle veille à ce que toute sous-performance (sur une durée maximale de cinq ans) de la SICAV par rapport à celle d'un fonds de référence réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence [30% MSCI World ACWI (NDEEWN Index) + 40% Iboxx Euro Corporates (QW5A Index) + 30% Bloomberg EuroAgg Government (LEEGTREU Index)] et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que la SICAV soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

Pour ce faire, la commission de surperformance est calculée avec un historique maximum de cinq ans en comparant l'évolution de l'actif de la SICAV (coupons réinvestis et hors frais de gestion variables) à l'actif d'un Fonds de référence :

- dont la valeur de départ est celle de l'actif de la SICAV :
 - (i) à la date de clôture de l'exercice le plus récent ayant donné lieu au prélèvement d'une surperformance sur les cinq derniers exercices si des frais de surperformance ont été prélevés sur un de ces exercices,
 - (ii) ou à défaut, à la date d'ouverture de l'exercice le plus ancien des quatre derniers exercices dont la sous-performance n'a pas été compensée ou la clôture de l'exercice précédent si aucune sous-performance n'est à compenser lors des quatre derniers exercices,
 - (iii) ou à défaut la date de lancement de la SICAV;
- et bénéficiant dès lors d'une performance journalière égale à celle de l'indicateur de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que l'OPC.

Si, à la clôture de l'exercice, l'actif de la SICAV (hors frais de gestion variables) est supérieur à l'actif du Fonds de référence avec la valeur de départ ci-dessus, alors une commission de surperformance, égale à 5% TTC de l'écart de valorisation entre l'actif de la SICAV et le Fonds de référence, est prélevée.

Une commission de surperformance pourra être prélevée lorsque la SICAV a dépassé l'indicateur de référence mais qu'il a enregistré une performance négative au cours de l'exercice.

Ces frais sont provisionnés lors de chaque valeur liquidative et effectivement perçus chaque année à la date de clôture de l'exercice.

Une reprise de provision sera comptabilisée chaque fois que l'écart entre les deux actifs diminue. En cas de sous-performance (actif de la SICAV inférieur à l'actif du fonds de référence) les provisions seront reprises jusqu'à extinction de la dotation globale, hors frais de gestion variables acquis.

Les provisions existantes en fin d'exercice et la quote-part de la commission provenant des rachats d'actions durant l'exercice seront versées à la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action 5M INVEST C EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	11 800 100,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-330 000,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	80 686,09
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 584,81
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00
Frais de transactions	-50 832,40
Différences de change	10 345,72
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	268 988,13
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>268 988,13</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-60 168,78
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00
Autres éléments	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	11 717 483,95

(*) 29/09/2023 : frais de constitution

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 448 036,00	20,89
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	211 980,00	1,81
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	347 094,00	2,96
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	3 007 110,00	25,66
TITRES DE CRÉANCES		
EMTN	1 800 215,42	15,36
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	295 456,01	2,52
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	2 095 671,43	17,88
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	658 914,00	5,62	0,00	0,00	2 348 196,00	20,04	0,00	0,00
Titres de créances	1 893 521,43	16,16	0,00	0,00	202 150,00	1,73	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	377 278,14	3,22
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	211 980,00	1,81	2 448 036,00	20,89	347 094,00	2,96
Titres de créances	0,00	0,00	295 456,01	2,52	1 131 743,67	9,66	444 853,25	3,80	223 618,50	1,91
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	377 278,14	3,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	221 223,65	1,89	57 784,13	0,49	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	159 901,83	1,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	90 026,43	0,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	235,64	0,00	236,25	0,00	391,32	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Rétrocession de frais de gestion	23,47
	Coupons et dividendes en espèces	75,69
TOTAL DES CRÉANCES		99,16
DETTES		
	Frais de gestion fixe	29 199,70
	Frais de gestion variable	17 849,19
TOTAL DES DETTES		47 048,89
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-46 949,73

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	118 001,0000	11 800 100,00
Actions rachetées durant l'exercice	-3 294,6376	-330 000,00
Solde net des souscriptions/rachats	114 706,3624	11 470 100,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	114 706,3624	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	131 300,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,92
Frais de gestion variables provisionnés	17 785,50
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,15
Frais de gestion variables acquis	63,69
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	129,99

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			5 213 672,61
	FR0010697482	R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR	594 415,48
	FR0011839901	R-CO CONVICTION CREDIT EURO P EUR	947 187,00
	FR0007085063	R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO C EUR	64 932,00
	FR001400BU98	R-CO TARGET 2028 IG P EUR	1 898 307,50
	FR0013293933	R-CO THEMATIC SILVER PLUS CLCL	91 696,50
	FR0013476215	R-CO THEMATIC TARGET 2026 HY C EUR	375 776,00
	FR0013417524	R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C EUR	610 131,25
	FR0011847409	R-CO VALOR P EUR	410 155,80
	FR0013127222	RMM TRÉSORERIE C EUR	99 053,91
	LU1734559765	R PORT BDL EUROPEAN EQUITY ALPHA CC EUR	122 017,17
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			5 213 672,61

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	-59 979,38
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00
Total	-59 979,38

	29/09/2023
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-59 979,38
Total	-59 979,38

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	30 489,66
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	30 489,66

	29/09/2023
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	30 489,66
Total	30 489,66

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/09/2023
Actif net en EUR	11 717 483,95
Nombre de titres	114 706,3624
Valeur liquidative unitaire	102,15
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,26
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,52

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
AIR LIQUIDE SA	EUR	650	103 896,00	0,88
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	40	28 656,00	0,25
TELEPERFORMANCE	EUR	300	35 820,00	0,31
TOTAL FRANCE			168 372,00	1,44
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	90	50 319,00	0,43
TOTAL PAYS-BAS			50 319,00	0,43
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	450	57 784,13	0,49
TOTAL ROYAUME-UNI			57 784,13	0,49
SUISSE				
NESTLE SA-REG	CHF	1 060	113 728,82	0,97
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	CHF	415	107 494,83	0,92
TOTAL SUISSE			221 223,65	1,89
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			497 698,78	4,25
TOTAL Actions et valeurs assimilées			497 698,78	4,25
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
CITIGROUP GLOBAL MKTS ZCP 06-01-27 CV	EUR	300 000	311 820,00	2,67
TOTAL ETATS-UNIS			311 820,00	2,67
JERSEY				
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL AUTRE V+0.0% 15-09-27 CV	EUR	200 000	197 260,00	1,68
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL AUTRE V+0.0% 26-04-27 CV	EUR	500 000	502 700,00	4,29
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL AUTRE V 31-05-27	EUR	230 000	230 276,00	1,97
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL ZCP 17-11-28	EUR	330 000	347 094,00	2,96
TOTAL JERSEY			1 277 330,00	10,90
LUXEMBOURG				
CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING AUTRE V+0.0% 12-04-28 CV	EUR	100 000	100 940,00	0,86
CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING AUTRE V 20-10-26 CV	EUR	500 000	513 500,00	4,38
TOTAL LUXEMBOURG			614 440,00	5,24
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS BK AUTRE V+0.0% 23-02-27 CV	EUR	600 000	591 540,00	5,05
BARCLAYS BK AUTRE V 30-01-26	EUR	200 000	211 980,00	1,81
TOTAL ROYAUME-UNI			803 520,00	6,86
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 007 110,00	25,67
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			3 007 110,00	25,67
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
CASA CIB FINANCIAL 4.12% 12-06-28	EUR	150 000	149 323,25	1,27
CA ZCP 14-02-24	EUR	300 000	295 456,01	2,52
CIC 3.58% 16-01-25 EMTN	EUR	300 000	312 305,17	2,67

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL FRANCE			757 084,43	6,46
PAYS-BAS				
BNP PAR ISSUANCE BV 2.9% 27-12-24 CV RCB	EUR	150 000	150 345,00	1,29
BNP PAR ISSUANCE BV 3.65% 17-03-25	EUR	300 000	307 041,67	2,62
BNP PAR ISSUANCE BV ZCP 06-01-25	USD	175 000	159 901,83	1,36
BNP PAR ISSUANCE BV ZCP 22-06-32	EUR	120 000	140 406,00	1,20
TOTAL PAYS-BAS			757 694,50	6,47
ROYAUME-UNI				
Royal Bank of Canada London Branch 4.25% 10-07-28	EUR	300 000	295 530,00	2,52
ROYAL BANK OF CANADA LONDRES AUTRE V 24-03-25	EUR	200 000	202 150,00	1,72
TOTAL ROYAUME-UNI			497 680,00	4,24
SUISSE				
UBS AG ZCP 19-12-29	EUR	75 000	83 212,50	0,71
TOTAL SUISSE			83 212,50	0,71
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			2 095 671,43	17,88
TOTAL Titres de créances			2 095 671,43	17,88
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI IC	EUR	0,004	945,64	0,01
R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR	EUR	4 553,1634	594 415,48	5,07
R-CO CONVICTION CREDIT EURO P EUR	EUR	900	947 187,00	8,09
R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO C EUR	EUR	210	64 932,00	0,55
R-CO TARGET 2028 IG P EUR	EUR	18 350	1 898 307,50	16,20
R-CO THEMATIC SILVER PLUS CLCL	EUR	710	91 696,50	0,78
R-CO THEMATIC TARGET 2026 HY C EUR	EUR	3 200	375 776,00	3,21
R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C EUR	EUR	5 800,8295	610 131,25	5,21
R-CO VALOR P EUR	EUR	205	410 155,80	3,50
RMM TRÉSORERIE C EUR	EUR	98,6298	99 053,91	0,84
TOTAL FRANCE			5 092 601,08	43,46
IRLANDE				
iShares S&P 500 EUR Hedged UCITS ETF (Acc)	EUR	2 785	252 642,39	2,15
TOTAL IRLANDE			252 642,39	2,15
LUXEMBOURG				
JPMF CHINA FD SHS JPM C ACC USD C	USD	2 150	90 026,43	0,77
MULS AMUNDI US TREASURY BD 7 10Y UHCEC	EUR	5 800	229 388,26	1,96
R PORT BDL EUROPEAN EQUITY ALPHA CC EUR	EUR	1 100	122 017,17	1,04
TOTAL LUXEMBOURG			441 431,86	3,77
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			5 786 675,33	49,38
TOTAL Organismes de placement collectif			5 786 675,33	49,38
Créances			99,16	0,00
Dettes			-47 048,89	-0,40
Comptes financiers			377 278,14	3,22
Actif net			11 717 483,95	100,00

Action 5M INVEST C EUR	EUR	114 706,3624	102,15
------------------------	-----	--------------	--------